

## MAROC

● Un groupe de 232 élèves-officiers de l'académie royale militaire de Meknès, a effectué une **visite d'information** à Casablanca. Cette promotion sortante, conduite par le commandant Karaouch Ahmed, s'est rendue au siège de la wilaya du Grand Casablanca. Le commandant et les officiers d'encadrement ont été reçus par M. Ahmed Fizazi, wali du Grand Casablanca et gouverneur dans la préfecture de Casablanca-Anfa.

● Le général de division Driss Ben Aïssa Faqir, inspecteur général des forces armées royales, a présidé un dîner offert par le roi Hassan II en l'honneur des membres de l'**association des anciens officiers et sous-officiers du 2<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs marocains** venus à Marrakech pour un "pèlerinage au lieu de leur cantonnement durant la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale et pour rencontrer leurs compagnons d'armes de l'époque, dont le général Driss Ben Aïssa Faqir", a déclaré le secrétaire général de l'association du 2<sup>ème</sup> RTM, M. Merle d'Aubigné.

● **Les avions américains qui ont participé à l'attaque contre la Libye, dans la nuit du 14 au 15 avril, ont pénétré dans l'espace aérien marocain durant quelques minutes**, a indiqué le quotidien madrilène El País, qui citait des sources militaires espagnoles. Selon ces sources, les militaires du centre de radars de la base de Torrejon de Ardoz, à l'Est de Madrid, ont suivi la trajectoire des avions américains depuis le Nord de la Galice (Nord-Ouest de l'Espagne) jusqu'à leur passage par le détroit de Gibraltar et ont ainsi pu percevoir leur brève incursion dans l'espace aérien du Maroc. Les avions ont toutefois "rapidement rectifié leur direction et ont pénétré en Méditerranée par l'espace aérien international", ajoutait-on de même source. Par ailleurs, citant des "sources officielles du ministère de la Défense", El País a indiqué que cinq avions-citernes étaient partis le 11 avril, trois jours avant le raid, de la base aérienne de Saragosse l'une des quatre bases dont les Etats-Unis disposent en territoire espagnol, au Nord-Est de l'Espagne, à destination de celle de Fairford en Grand-Bretagne. El País a noté que cet élément avait été dissimulé à l'opinion publique et au Parlement par le gouvernement espagnol. Lors de son audition par le Congrès des députés, le 16 avril, le ministre de la Défense, M. Narcis Serra, s'était contenté d'indiquer: "Aucun avion (citerne) n'a décollé le 14 avril" du territoire espagnol.

● La gendarmerie royale a organisé un **concours** pour le recrutement d'une nouvelle promotion d'élèves-gendarmes.

● MM. Kourima et Lahrizi, inspecteurs généraux des forces auxiliaires, après avoir assisté à la réception organisée par le centre d'instruction et de formation des forces auxiliaires, ont présidé la **cérémonie de sortie** de la 16<sup>ème</sup> promotion qui comprenait 322 élèves sous-officiers.

● Le navire-école Americo Vespucci de la marine militaire italienne

devait faire escale au port de Casablanca du 19 au 23 mai. L'Americo Vespucci a été mis sur cale le 12 mai 1930 et son lancement a eu lieu le 22 mai 1931.

Son déplacement est de 4 100 tonnes. La longueur à la flottaison est de 70 mètres tandis que la longueur totale est de 101 mètres et sa largeur de 15,5 mètres. La surface de sa coque est d'environ 3 000 mètres carrés.

Le navire est pourvu d'un appareil moteur Diesel-électrique, avec 2 moteurs à 8 cylindres en ligne qui développent une puissance maximum totale de 3 000 ch pour une vitesse maximum de 12 noeuds.

Depuis son lancement, il a toujours été destiné à la préparation navale des cadets de l'académie navale.

● **Le Guatemala n'a pas reconnu la RASD**, contrairement à ce qu'avait annoncé le front Polisario, a indiqué l'agence MAP le 30 avril. Citant des sources proches du ministère des Affaires étrangères, l'agence MAP a précisé que le gouvernement du Guatemala avait fait savoir au gouvernement que "sa position sur la question du Sahara (occidental) est inchangée et qu'il ne reconnaît nullement la prétendue RASD".



L'assemblage final du premier Boeing 757 destiné à Royal Air Maroc vient d'être terminé à l'usine de Renton de la Boeing Commercial Airplane Company, près de Seattle aux Etats-Unis. La compagnie nationale marocaine est la première compagnie aérienne d'Afrique et du Moyen-Orient à avoir passé commande de ce biréacteur de nouvelle technologie de Boeing, dont deux exemplaires lui seront livrés en juillet et août prochains, équipés de réacteurs Pratt & Whitney PW-2700

## RASD

● Le ministère de l'Information a communiqué: "Dans la journée du 18 avril 1986, une patrouille de l'armée marocaine est tombée dans un champ de mines placées par nos combattants, derrière le Mur défensif de Hassan II, au lieu-dit Lefkah dans la région sud de Guelta Zemmour. L'explosion des mines a provoqué la mort d'officiers supérieurs et sous-officiers marocains dont notamment: le lieutenant-colonel Bouchaib, commandant du 5<sup>ème</sup> GAR (groupe d'artillerie royale) et chef par intérim du sous-secteur de Guelta Zemmour, le lieutenant-colonel Nadir, commandant du 51<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie de secteur, un lieutenant et plusieurs hommes de troupe..."

● **Le front Polisario a accusé le gouverneur marocain d'El Ayoun, au Sahara occidental**, de menacer de prison les entrepreneurs sahraouis qui ont protesté contre le non-paiement de travaux qu'ils ont été forcés d'exécuter. Dans un communiqué diffusé à Alger, le front a précisé que les menaces du gouverneur d'El Ayoun, M. Salah Zemrag, faisaient suite à des "protestations collectives" des entrepreneurs sahraouis, qui ont déclaré aux autorités marocaines du ministère de l'Intérieur et des Finances: "C'est bien de montrer nos oeuvres aux journalistes, encore faut-il les payer". Les entrepreneurs sahraouis ont été "obligés, sous la pression militaire et le chantage des autorités marocaines (...) d'investir dans des projets présentés pompeusement", notamment à la presse, "comme preuve" du développement économique "en territoires occupés", ajoutait le communiqué sahraoui.

● Le 24 avril, les combattants du front Polisario ont attaqué deux positions marocaines dans la région de Lemkeiteb et Benzaka, sur le quatrième Mur de défense, au Nord-Est du Sahara occidental, faisant quatorze morts et 16 blessés parmi les soldats marocains, a affirmé un communiqué

conjoint des ministères des Affaires étrangères de la RASD et du Guatemala, diffusé simultanément à Guatemala et à Bir Lahlou, localités du Sahara occidental d'où sont des les communiqués du front Polisario. Cette décision du Guatemala porte à 64 le nombre de pays ayant reconnu la RASD, dont 23 d'Amérique latine.

## ALGERIE

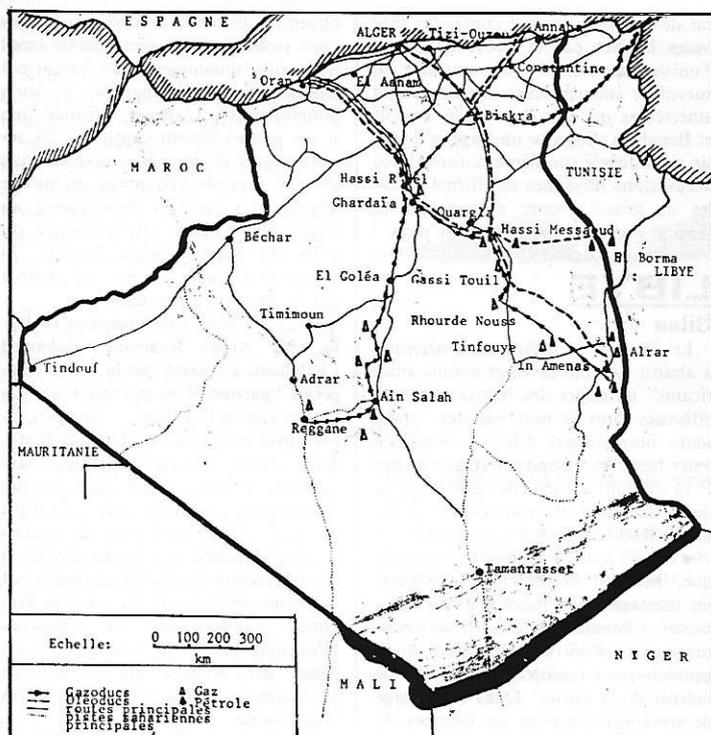
● **Un accident de la circulation** s'est produit au lieu-dit El Menia sur la route Constantine-Hamma Bouziane causant la mort de trois personnes et des blessures graves à une quatrième se trouvant à bord d'une fourgonnette de transport de personnel. Cet accident est survenu au moment où le porte-char ayant perdu le contrôle de ses freins, en pleine pente, devait mettre en deuxième position, tentant désespérément d'alerter les piétons, les chauffeurs d'une longue file de véhicules roulant au ralenti.

● Le général-major Mostéfa Boulocif, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu le colonel Roland Kesteloot, secrétaire général permanent du conseil international des sports militaires (CISM), en présence du colonel Rahal Yahia, directeur des sports militaires. L'entretien a porté notamment sur les perspectives et le développement des activités sportives militaires dans le cadre du CISM.

● Le général Mohamed Attia, chef de la première région militaire, a présidé, à l'école de formation de la gendarmerie nationale à Blida, la **cérémonie de sortie** de la dix-huitième promotion d'agents motocyclistes. Le général Hachiri Zine El Abidine, commandant de la gendarmerie nationale, des cadres supérieurs de l'ANP et les autorités de la wilaya de Blida ont pris part à cette cérémonie.

● Le général major Mostéfa Boulocif, chef d'état-major de l'ANP, a reçu le capitaine Blaise Compaoré, ministre d'Etat à la Présidence, ministre de la Justice du Burkina-Faso, en **site officiel**.

● Les autorités ont renforcé depuis plusieurs mois le **contrôle des frontières sud-sahariennes**, qui s'étendent sur plusieurs milliers de kilomètres de désert de pierres et de sable, où nombreuses pistes ne figurent pas sur les cartes et ne sont connues que d'un petit nombre. La police des frontières a reçu du renfort et des équipements. On a-t-on appris à Tamanrasset, et douane pourchasse les contrebandiers très nombreux dans cette région. On s'intéresse surtout les produits de première nécessité: farine, semoule, huile, sucre, thé, subventionnés en Algérie et achetés en dinars, monnaie convertible, qui rapportent les bénéfices les plus substantiels lorsqu'ils sont vendus en devises (francs CFA) au Niger ou au Mali. A plusieurs reprises, des caravanes de dromadaires de camions ont été saisies alors qu'ils tentaient de franchir clandestinement les frontières. La dernière caravane, composée de 93 animaux transportant chacun 200 kg de marchandises, a été arrêtée en avril.



Sur cette carte de l'Algérie, sont indiqués, en grisé, la zone des conflits algero-maliens et algéro-nigériens, les frontières correspondantes étant en traits épais

• Les navires de guerre français Quartier Maître Anquetil (avis A-69) et La Recherche ont fait escale à Alger du 23 au 27 avril.

• Le président Joao Bernardo Vieira de Guinée-Bissau s'est rendu le 7 mai dans la wilaya de Tipaza où il a visité l'institut supérieur maritime de Bou-Ismaïl et l'académie militaire interarmes de Cherchell.

Unis, a été détruite, le second véhicule visé, qui avait des plaques d'immatriculation tunisiennes, n'ayant pas été touché. De source américaine, on a précisé que le deuxième engin incendiaire avait été éteint avant qu'il ne mette le feu au véhicule tunisien. Cet incident, qui n'a pas fait de victime, a eu lieu non loin de résidences de membres du corps diplomatique et de Ma-



Le président Joao Bernardo Vieira à l'académie interarmes de Cherchell

## TUNISIE

### Attentat

Le 17 avril, l'attentat au cocktail Molotov qui a détruit une voiture diplomatique américaine, à Tunis, a été commis par deux suspects dont un a été appréhendé par la police. Le second suspect était activement recherché. Les deux auteurs présumés de cet attentat ont lancé deux engins incendiaires sur deux véhicules inoccupés en stationnement, en passant à vélomoteur dans une rue déserte d'un quartier résidentiel de la capitale. Seule une voiture américaine, portant des plaques diplomatiques des Etats-

Unis, a été détruite, le second véhicule visé, qui avait des plaques d'immatriculation tunisiennes, n'ayant pas été touché. De source américaine, on a précisé que le deuxième engin incendiaire avait été éteint avant qu'il ne mette le feu au véhicule tunisien. Cet incident, qui n'a pas fait de victime, a eu lieu non loin de résidences de membres du corps diplomatique et de Ma-

rines américains, dans le quartier du Belvédère.

• Le 16 avril, l'opposition a protesté contre l'interpellation de certains de ses responsables lors d'une **manifestation contre l'agression américaine** envers la Libye. Cette manifestation non autorisée, qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes rapidement dispersées par de nombreuses forces de l'ordre, était illégale, a-t-on précisé de source autorisée. Les personnes interpellées, au nombre d'une cinquantaine selon l'opposition, ont été appréhendées pour vérification d'identité et devaient être rapidement relâchées.

• Le 17 avril, deux cocktails Molotov ont été lancés contre la résidence des Marines chargés de la protection de l'ambassade des Etats-Unis à Tunis, mais personne n'a été blessé. Les deux engins explosifs ont été lancés d'une voiture qui passait devant le bâtiment Marine House à 11h00 GMT. Seul un véhicule appartenant à un Américain a été endommagé, a précisé un responsable du département d'Etat qui a requis l'anonymat.

• La chambre des députés en séance plénière a eu à aborder le **projet de loi relatif au service national**. Après l'intervention des députés, M. Slaheddine Baly a énuméré les raisons qui ont déterminé l'examen de ce nouveau projet de loi et les changements qui seront opérés.

La durée du service est d'une année. Le conscrit en consacre un trimestre au moins à la formation militaire de base. Après quoi il est orienté, soit vers les unités militaires, soit vers des unités de la sûreté intérieure relevant de la compétence du ministère de l'Intérieur. Cela constituera un renfort pour le système civil de la défense intégrale. Il s'agit de la protection des institutions et de l'ordre public.

Le conscrit peut également être orienté vers des unités de développement ou vers des organismes publics et économiques à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Il contribue ainsi à la consolidation de l'invulnérabilité économique et sociale du pays. Il peut également accomplir son devoir dans le cadre de la coopération internationale.

Le ministre a indiqué que ce projet tendait à redresser la situation en ce qui concerne le principe de la généralité et de l'égalité. Il permet à l'armée d'accueillir le plus grand nombre de jeunes de la même classe. Le ministre a précisé qu'au cas contraire, on peut envisager le recours à des critères physiques pour enrôler les jeunes ayant les meilleures aptitudes physiques. Des critères scientifiques peuvent être également utilisés afin de sélectionner les meilleurs.

En réponse à une question relative à l'éventuel renforcement de la présence de la femme au sein de l'armée, le ministre a indiqué que l'armée nationale comptait à l'heure actuelle un nombre appréciable de femmes officiers et surtout dans le cadre des sous-officiers. Ayant intégré l'armée comme volontaires, a-t-il ajouté, ces éléments assurent des responsabilités militaires en rapport avec leurs grades respectifs.

Répondant par ailleurs à un député qui avait soulevé le cas des appelés qui pourraient disposer de la double nationalité, le ministre de la Défense nationale a indiqué que l'amendement de l'article 30 du code de la nationalité retient le principe de l'attachement permanent à la mère-patrie tout en interdisant à tout Tunisien de renoncer à la citoyenneté tunisienne même s'il obtient une nouvelle nationalité.

M. Slaheddine Baly a d'autre part souligné la nécessité d'inculquer aux jeunes l'esprit de défense. "Ce rôle", a-t-il dit, "incombe en premier lieu aux parents et aux éducateurs, mais aussi aux organisations de jeunes."

M. Baly a conclu son discours en affirmant que l'armée nationale était

en état de vigilance permanente et que tous les militaires étaient prêts à défendre l'intégrité de la patrie avec enthousiasme, en utilisant le matériel de guerre le plus avancé.

• Le ministère de la Défense nationale se propose de lancer un **appel d'offres** pour des travaux d'installation et de mise en service d'un laboratoire pour films 16 mm-couleur inversible.

• Le ministère de la Défense nationale (direction du service national) se propose de lancer un **appel d'offres** pour l'acquisition de sanitaires, outillage, droguerie et peinture, quincaillerie, électricité, équipement d'essai pour sols et roches et pour produits noirs.

• Le ministère de la Défense nationale (direction des transmissions) se propose de lancer un **appel d'offres** pour l'acquisition de rouleaux pour téléimprimeur et de bandes à perforer.

• M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, a reçu au siège de son département M. Ibrahim Saad Al Ibrahim, ambassadeur du royaume d'Arabie Saoudite à Tunis, venu lui rendre une **visite de courtoisie**.

• Un **hélicoptère de l'armée de l'air s'est écrasé** le 15 avril à 10h30 dans la zone de Demayen, près de Sejnane, dans le gouvernement de Bizerte, au cours d'un vol d'entraînement. L'un des trois officiers qui se trouvaient à bord a été tué sur le coup et un autre est décédé des suites de ses blessures pendant son acheminement vers l'hôpital. Quant au troisième officier, il a subi une intervention chirurgicale urgente à l'hôpital universitaire de Menzel Bourguiba.

Les premières investigations indiquaient que l'hélicoptère avait percuté des câbles électriques avant de s'écraser au sol.

• La Tunisie et l'Allemagne fédérale ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur **coopération** dans le domaine militaire à l'issue de la visite à Tunis de M. Peter Kurt-Wurzbach, secrétaire d'Etat ouest-allemand à la Défense, chargé de la Coopération. Le procès-verbal des entretiens de M. Wurzbach avec les responsables indiquait que les deux parties avaient convenu de développer la coopération entre les armées tunisienne et ouest-allemande pour la hisser au niveau de celle qui existe dans divers autres secteurs. M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense, s'est félicité de la détermination commune de promouvoir cette coopération et de la rendre plus globale, en l'élargissant aux différents aspects du domaine militaire. Les entretiens de MM. Baly et Wurzbach ont débouché sur la décision de créer une commission mixte chargée de suivre l'évolution de la coopération en matière de défense.

Le secrétaire d'Etat ouest-allemand a eu un entretien avec M. Zine Elabidine Ben Ali, ministre chargé de la Sûreté nationale, sur la coopération bilatérale notamment en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme international.

• Le 18 avril, un jeune étudiant a été tué dans la banlieue de Tunis au cours d'un **affrontement avec la police**. Le parquet a été saisi de cette affaire. Selon certaine source, le jeune Oth-

**L'après-Nimeiry a commencé...**

Le 6 mai, l'après-Nimeiry a commencé après l'élection par l'assemblée d'un Conseil suprême et d'un gouvernement, mettant ainsi fin à une année de transition ouverte avec le renversement du maérchal Gaafar Nimery, le 6 avril 1985. Le parti Oumma (99 sièges) et le Parti démocrate unioniste (PDU, 63 sièges) les deux principales composantes de l'assemblée élue dans la première quinzaine d'avril, se sont adjugé les postes-clés dans ces deux organismes et ont relégué dans l'opposition le Front national islamique (FNI). Le chef du parti Oumma, M. Sadek el Mahdi, 50 ans, a été investi Premier ministre, chef effectif du pouvoir exécutif, par 165 voix, contre 49 en faveur du candidat du FNI, M. Ali Mohammed Taha, et trois voix au candidat du parti communiste, M. Ezzedine Ali Amir, qui se livrait en l'occurrence à un baroud d'honneur. M. Ahmed Al Mirghani, membre du bureau politique du PDU et numéro deux de la puissante confrérie des Khatmeiya, a été élu président du Conseil suprême (chef de l'Etat). Ce dernier est formé de cinq membres, dont deux d'El Oumma, deux du PDU et un Sudiste, M. Pacifico Lado Loleik, secrétaire général du Congrès du peuple africain. Les deux candidats du FNI ont été battus. La présidence de l'assemblée est enfin revenue à un candidat extérieur soutenu par El Oumma, M. Mohammed Ibrahim Ka-

hlil, ancien doyen de la faculté de droit de Khartoum et ancien conseiller du Fonds koweïtien de développement. Le candidat du FNI a été également battu. Cette première séance de l'assemblée depuis son installation officielle le 26 avril, a été marquée par un incident, lorsque les 27 députés sudistes et les huit députés du parti national soudanais (PNS, Kordofan), avec à leur tête son président, le père Philip Abbas Ghabboush, ont quitté l'hémicycle et menacé de démissionner de leur mandat. Ils voulaient ainsi protester contre ce qu'ils ont appelé dans une brève conférence de presse la tricherie des partis majoritaires (représentant essentiellement le Nord), qui ont, ont-ils dit, failli à leurs promesses et fait une répartition inéquitable des postes constitutionnels. Selon le père Ghabboush, les députés du Sud et du Kordofan devraient recevoir le tiers des sièges au Conseil suprême et le tiers des portefeuilles au gouvernement.

● Le 16 avril, une dizaine de milliers de Soudanais ont manifesté dans le centre de Khartoum, en scandant des slogans anti-américains, pour protester contre le raid américain en Libye, à l'appel de l'ensemble des partis politiques. Les manifestants qui scandaient : "A bas les Etats-Unis", "Ni l'Amérique ni le dollar, les Arabes effaceront la honte", "A bas les Arabes de l'Amérique", brandissaient des banderoles portant des inscriptions hostiles au président des Etats-

Unis, Ronald Reagan. Les manifestants qui s'étaient rassemblés devant le palais présidentiel, se sont ensuite rendus devant le conseil du ministres où ils ont remis un mémoire au Premier ministre, demandant la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Le Soudan a condamné vigoureusement ce qu'il a qualifié d'agression américaine contre la Libye. L'itinéraire choisi pour la manifestation évitait la chancellerie américaine. Le 15, des manifestations sporadiques avaient eu lieu à Khartoum, près de l'ambassade des Etats-Unis. Les mesures de sécurité ont été renforcées autour de la résidence et de la chancellerie américaines.

● La fédération des syndicats de travailleurs soudanais a demandé à ses adhérents de ne plus assurer le chargement et le déchargement, ainsi que les ravitaillement en carburant, des avions et navires américains, pour protester contre l'intervention des Etats-Unis en Libye.

**Accroissement de la présence soviétique en Erythrée**

De trois à cinq mille techniciens et pilotes soviétiques supplémentaires sont arrivés en Erythrée, dans le cadre des préparatifs d'une nouvelle offensive des forces d'Addis Abeba, a affirmé le 14 avril le FPLE.

Selon ce mouvement, cette nouvelle escalade dans l'intervention soviétique en Erythrée porte le nombre des conseillers militaires de Moscou dans la région à un chiffre variant de 6 500 à

8 500. Ces conseillers, a précisé dans un communiqué diffusé à Paris le bureau central des relations extérieures du FPLE, ont établi leur base au camp Kagnev et à la radio Marina à Asmara, la capitale provinciale de l'Erythrée.

« Cette escalade intervient selon le FPLE au moment où le régime d'Addis Abeba se prépare à "une vaste offensive contre le peuple érythréen, avant le 12<sup>ème</sup> anniversaire de la prise du pouvoir par les militaires (en septembre)", notamment par la conscription obligatoire de 50 à 60 000 nouvelles recrues.

● Au cours des derniers mois, de hauts responsables du gouvernement américain ont commencé l'ébauche de plans pour la formation para-militaire de maquisards hostiles au régime éthiopien de M. Mengistu Haile Mariam, selon le Wahsington Post.

**MAURITANIE**

**Reçu par le chef de l'Etat**

Le 10 avril, le général Jean Gomis, secrétaire général de l'ANAD, a été reçu par le chef de l'Etat, le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya. Le général Gomis (Sénégal) a précisé que ses entretiens avec le chef de l'Etat, qui est également président en exercice de l'ANAD et de la CEAO, avaient porté sur les questions concernant le fonctionnement de l'ANAD et sur les efforts déployés dans la région pour maintenir la paix entre les pays membres.

Formation et préparation aux brevets de licence PL PPI ou équivalents aux brevets de l'Armée de l'Air française, Préparation aux diplômes d'hôtesse et de stewards, Recyclage annuel du personnel commercial

**FORMATION**

Militarisation d'aéronefs civils, Modernisation et armement d'aéronefs militaires, Maintenance et réparation de sous-ensembles et d'équipements aéronautiques

**EQUIPEMENT ET ARMEMENT**

Entretien d'aéronefs civils et militaires, Interventions de modification ou de modernisation

**CONDITIONNEMENT DE MATERIEL**

Études et méthodes d'exploitation et entretien adaptées aux besoins, Traduction et mise à jour de tous les types de documents techniques aéronautiques

**SERVICES**



**Emissaire sahraoui**

Le 26 avril, le chef de l'Etat, le colonel Maouya Sid, Ahmed Ould Taya, a reçu un émissaire sahraoui, M. Mohamed Salem Ould Saleck, qui lui a transmis un message du président de la RASD. De source officielle à Nouakchott, on a indiqué que ce message avait trait au développement de la situation au Sahara occidental après les récents entretiens préliminaires entre le Maroc et le front Polisario à New York.

## SENEGAL

### Non-nucléarisation de l'Afrique

Le président sénégalais Abdou Diouf est favorable à une non-nucléarisation de l'Afrique et à l'instauration d'une taxe sur les sommes consacrées à l'armement. Le chef de l'Etat qui ouvrait le 3 mai à Dakar un séminaire sur le désarmement, a souligné le contraste choquant entre les sommes allouées au développement (quelque 20 milliards de dollars par an), et les sommes astronomiques (environ 2 milliards de dollars par jour) affectées à l'armement. Il a rappelé la proposition faite par le Sénégal à la première session des Nations unies sur le désarmement en 1978, qui consiste à instituer une taxe de 5 pour cent sur les budgets d'armement au profit d'une aide additionnelle au développement. Le président a demandé également que le continent africain soit considéré comme une zone exempte d'armes nucléaires. Plusieurs résolutions en ce sens ont déjà été adoptées par l'Organisation de l'unité africaine et par les Nations unies. Cependant, a déploré le président Diouf, la portée de ces décisions est réduite par le fait que "l'Afrique du Sud, bénéficiant de la coopération ou tout le moins de la compréhension de certains pays, a développé une énergie nucléaire telle qu'il n'est pas exclu qu'elle dispose actuellement de l'arme nucléaire, ou puisse acquérir celle-ci".

● Un avion Xingu de la marine nationale française a effectué le 14 avril un vol d'entraînement à longue distance entre Fréjus et Dakar après avoir fait escale à Rabat et Las Palmas.



Avion Embraer (Brésil) EMB-121 Xingu de la marine nationale française

● Le navire de guerre français Scarpée a fait escale à Dakar à la mi-avril.

**GUINEE-BISSAU****Visite en Algérie**

Le président Joao Bernardo Vieira a effectué une visite à l'école supérieure de la Police, à Chateaufort (Alger), en compagnie de M. Mohamed Aberkane, vice-ministre auprès du ministre algérien des Affaires étrangères, chargé de la Coopération.

M. Joao Bernardo Vieira a été accueilli à l'entrée de l'école par M. El Hadi Khediri, directeur général de la Sûreté nationale, entouré de ses proches collaborateurs et des cadres de l'Ecole.

## SIERRA-LEONE

### Manifestation

Le 18 avril, dix manifestants, porteurs de banderoles condamnant le raid américain contre la Libye ont été arrêtés par la police. "Il faut tuer Reagan. Ce pourrait être la Sierra-Leone bientôt" indiquaient les banderoles qui condamnaient également le gouvernement de Mme Thatcher. Un ingénieur du ministère des travaux publics faisait partie des personnes arrêtées. Il avait déjà participé à plusieurs manifestations anti-américaines devant l'ambassade des Etats-Unis, gardée par la police.

**Audience**

M. Mohamed Aberkane, vice-ministre algérien chargé de la Coopération auprès du ministère des Affaires étrangères, qui séjournait à Freetwon à la tête d'une importante délégation ministérielle, a été reçu par le major-général Joseph Momoh.

**MALI****Délimitation de la frontière**

Le 28 avril, une réunion de la commission technique mixte mauritano-malienne pour la matérialisation de la frontière entre le Mali et la Mauritanie s'est ouverte à Bamako, sous la présidence des ministres malien et mauritanien de l'Intérieur, les lieutenant-colonels Abdourahamane Maiga et Anne Amadou Babaly. A l'ouverture de la réunion, le lieutenant-colonel Maiga a évoqué l'esprit de bon

homologue mauritanien avait déjà permis, en août 1982, d'aboutir à des résultats positifs. Le ministre mauritanien a pour sa part affirmé la volonté des chefs d'Etat malien et mauritanien de développer la coopération entre leurs deux pays et a déclaré que le but de son voyage à Bamako était de trouver des solutions appropriées à des problèmes "qui peuvent se poser entre des gens qui cohabitent."

**Equipements pour chemin de fer**

Le 12 avril, un lot d'équipements d'une valeur de plus de sept millions de dollars canadiens (plus de quarante millions de FF), destiné aux chemins de fer du Mali, a été remis aux autorités par l'ambassadeur du Canada à Bamako, M. John Bell. Cette fourniture d'équipements s'est faite sous forme de subvention du Canada au Mali et comprend notamment 100 wagons de marchandises.

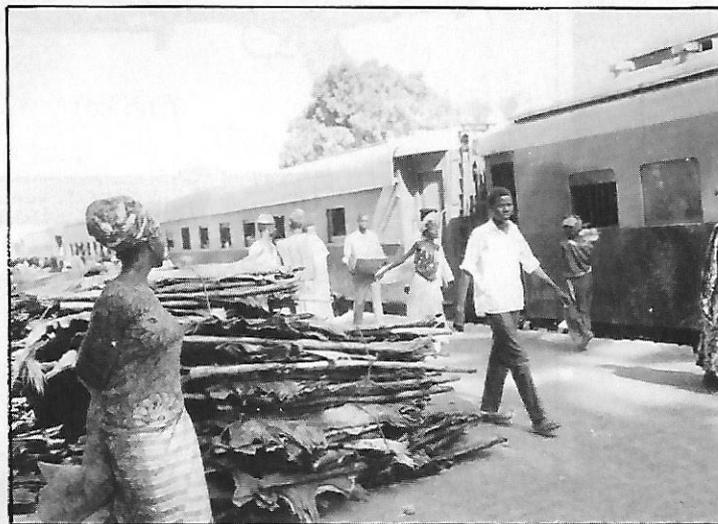
**Déraillement**

Le 21 avril, le déraillement, du train Dakar-Bamako a fait 5 morts : deux Maliens, deux Sénégalais et un Mauritanien, et 31 blessés dont 19 grièvement, selon le bilan définitif donné à Bamako de source proche de la commission officielle d'enquête. Parmi les blessés, soignés dans les hôpitaux de Bamako, figuraient de nombreux Maliens, Sénégalais et Mauritanien, ainsi que les ressortissants de pays de la sous-région. Un témoin a affirmé à l'AFP que l'accident s'était produit à 13h35 locales, lorsqu'un fourgon a déraillé à 800 m d'un pont situé entre Toukoto et Boulouli, à 300 km environ de Bamako.

● Le comité exécutif d'un groupe dit des femmes concernées du Liberia qui affirme compter plus de deux mille membres, a demandé aux Etats-Unis de cesser de donner leur assistance, notamment militaire, au gouvernement. Dans une pétition en six points remise au secrétaire d'Etat adjoint américain pour les Affaires africaines, M. Chester Croker, qui était de passage, les femmes ont déploré que l'assistance militaire américaine au Liberia soit utilisée contre des civils innocents.

● Un ancien membre du Conseil militaire de rédemption du peuple, aujourd'hui dissous, le général de brigade Jeffrey Gbartu, a été arrêté pour avoir refusé d'être fouillé et s'en être pris à un officier de la sécurité de l'aéroport de Monrovia. Selon le journal The Standard, le général Gbartu a été appréhendé le 21 avril à l'aéroport, à son retour d'un séjour à l'étranger. Devant l'insistance des responsables de la sécurité qui le pressaient de se soumettre à une fouille, il a saisi la casquette de l'un d'entre eux et l'a jetée par terre.

● Le 28 avril, M. William Gabriel Kpoleh, président du Parti d'unification libérien (LUP) a été remis en liberté moyennant le versement d'une caution de 10 000 dollars, M. Kpoleh, qui préside également la coalition rassemblant quatre partis de l'opposition, avait été arrêté le 25. La caution a été remise au moment où le prévenu comparait en audience préliminaire devant un juge du tribunal de Monrovia. D'autre part, plusieurs personnes ont été arrêtées alors qu'elles manifestaient à Gbarnga, à 120 km au Nord de Monrovia, où habite M. Kpoleh, pour réclamer sa libération. Les manifestants ont ignoré l'ordre de dispersion donné par la police, alors que le rassemblement n'avait pas été autorisé, comme l'exige la loi. Ils ont fait irruption sur la place du marché, blessant plusieurs personnes au cours d'une échauffourée. Par ailleurs, selon le quotidien indépendant Daily Star, plusieurs étudiants qui manifestaient en faveur de la poursuite de la grève des enseignants de l'école publique, ont été blessés lors d'une manifesta-



Le train Dakar-Bamako en gare de Kita (Mali), entre Toukoto et Bamako

**LIBERIA**

● Le 10 avril, les autorités ont démenti que l'armée ait fait usage d'armes à feu contre des étudiants dont une centaine ont été sérieusement blessés au cours d'une manifestation à Monrovia, le 18 mars. Un communiqué du ministère de la Défense a qualifié de "fausses, malveillantes et sans fondement" des affirmations d'étudiants selon lesquelles ils ont été blessés par balles lors de cette manifestation. Le texte a toutefois admis que les soldats avaient utilisé des fouets pour disperser les manifestants.

taient à Gbarnga, à 120 km au Nord de Monrovia, où habite M. Kpoleh, pour réclamer sa libération. Les manifestants ont ignoré l'ordre de dispersion donné par la police, alors que le rassemblement n'avait pas été autorisé, comme l'exige la loi. Ils ont fait irruption sur la place du marché, blessant plusieurs personnes au cours d'une échauffourée. Par ailleurs, selon le quotidien indépendant Daily Star, plusieurs étudiants qui manifestaient en faveur de la poursuite de la grève des enseignants de l'école publique, ont été blessés lors d'une manifesta-